Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le 11-12-2025-06
ID : 022-212201107-20251212-1112202506-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN
LE 11 DÉCEMBRE 2025

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
10	14	13

Date de la Convocation
1er décembre 2025

L'an deux mil-vingt-cinq, le onze-décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC, la Maire.

Présents : Carole BONNIEC, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Nathalie HAMON, Gilbert KERBOEUF, Willy LE GOURRIEREC, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Cyril LE QUERREC, Valérie HEUZÉ

Excusée : Isabelle RIOU (procuration à Karine THOMAS), Mickaël SADOU (procuration à Fabrice BOURLIER), Isabelle L'ANTHOËN (procuration à Cyril LE QUERREC)

Absent : Anthony PÉRON

Secrétaire de séance : Fabrice BOURLIER

:

Réfection partie haute du mur du cimetière

Madame la Maire rappelle que la partie du mur du cimetière qui menaçait de tomber à été refaite en 2025. Il convient de sécuriser le mur sur la partie haute à l'angle de la place du 19 mars et de l'impasse de la fontaine St Jean. Un devis a été demandé à l'entreprise TREMEUR. Le devis s'élève à 12 980 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal AUTORISE Madame la Maire à signer le devis et SOLLICITE une subvention de 30 % dans le cadre de la DETR 2026.

Plan de financement

Dépenses HT	Recettes
Travaux : 12 980 €	DETR 30 % : 3 894 €
	Autofinancement : 9 086 €
12 980 €	12 980 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le secrétaire de séance
Fabrice BOURLIER

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMÉRIN
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 12 décembre 2025.
Affiché le 12 décembre 2025